

**CASAE - ACEEA INC. ASSOCIATION CANADIENNE POUR
L'ÉTUDE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la
CASAE-ACEEA Inc. Association canadienne pour
l'étude de l'éducation des adultes

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la CASAE-ACEEA Inc. Association canadienne pour l'étude de l'éducation des adultes («l'Association»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2022, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'Association tire des revenus de redevances pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante si ils ont été tous comptabilisés. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants de redevances, aux produits nets et flux de trésorerie provenant des activités pour l'exercices terminés le 31 mars 2022 et 31 mars 2021 et aux actifs à court terme et à l'actif net au 31 mars 2022 et 31 mars 2021. Notre opinion des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 a été modifiée en conséquence en raison des effets possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Comme c'est le cas de nombreuses organisations de ce type, l'Association tire des revenus et engage des charges de son congrès annuel. Les livres et les documents comptables qui supportent ces activités sont avec un sous-traiter et n'ont pas été disponible pour le but de l'audit. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir, pour d'autres moyens, des éléments probants suffisants et appropriés concernant les montants. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits et charges du congrès, aux produits nets et aux flux de trésorerie provenant des activités pour l'exercice terminés le 31 mars 2022 et aux actifs à court terme et à l'actif net au 31 mars 2022.

.../2



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (Suite)

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

.../3



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (Suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener de l'Association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

.../4



McCay Duff LLP
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

141 Laurier Ave. West, 6th Floor
Ottawa, ON K1P 5J3
1 (613) 236-2367
Fax: 1 (613) 236-5041

Page 4.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (Suite)

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

McCay Duff LLP

McCay Duff LLP,
Experts-comptables autorisés.

Ottawa (Ontario)
28 septembre 2022.

CASAE - ACEEA INC.
ASSOCIATION CANADIENNE POUR L'ÉTUDE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	53 684 \$	33 889 \$
Comptes à recevoir	2 921	5 024
Frais payés d'avance	<u>1 205</u>	<u>2 674</u>
	<u><u>57 810</u></u> \$	<u><u>41 587</u></u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes à payer et charges à payer	6 981 \$	3 544 \$
Produits reportés	<u>572</u>	<u>3 688</u>
	7 553	7 232
ACTIF NET		
ACTIF NET	<u>50 257</u>	<u>34 355</u>
	<u><u>57 810</u></u> \$	<u><u>41 587</u></u> \$

Impact de la COVID-19 (note 5)

Approuvé par le conseil d'administration :

Directeur

Directeur

CASAE - ACEEA INC.
ASSOCIATION CANADIENNE POUR L'ÉTUDE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	34 355 \$	41 833 \$
Produits (charges) nets (nettes) pour l'exercice	<u>15 902</u>	<u>(7 478)</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>50 257</u></u> \$	<u><u>34 355</u></u> \$

CASAE - ACEEA INC.
ASSOCIATION CANADIENNE POUR L'ÉTUDE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
PRODUITS		
Congrès (net)	23 206 \$	- \$
Cotisations des membres	9 990	9 610
RCÉÉA	8 578	6 552
Dons	<u>290</u>	<u>1 130</u>
	42 064	17 292
 CHARGES		
Secrétariat (note 4)	10 394	10 394
Revue	5 178	3 820
Frais professionnels	4 436	4 054
Frais bancaires	2 250	1 808
Adhésions	1 663	1 523
Assurance	810	810
Publications et site web	607	444
Provisions et l'affranchissement	512	373
Traduction	208	650
Prix d'excellence pour l'ensemble des réalisations	104	311
Conseil d'administration et comités	-	302
Congrès	<u>-</u>	<u>281</u>
	<u>26 162</u>	<u>24 770</u>
 PRODUITS (CHARGES) NETS (NETTES) POUR L'EXERCICE	<u>15 902</u> \$	<u>(7 478)</u> \$

CASAE - ACEEA INC.
ASSOCIATION CANADIENNE POUR L'ÉTUDE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
TRÉSORERIE PROVENANT DE (UTILISÉE POUR)		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATIONS		
Trésorerie provenant des activités d'exploitations		
Produits (charges) nets (nettes) pour l'exercice	15 902 \$	(7 478)\$
 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
- comptes à recevoir	2 103	(1 511)
- frais payés d'avance	1 469	(1 308)
- comptes à payer et charges à payer	3 437	(4 150)
- produits reportés	<u>(3 116)</u>	<u>(1 775)</u>
 VARIATION DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	 19 795	 (16 222)
 Situation de la trésorerie - début de l'exercice	 <u>33 889</u>	 <u>50 111</u>
 SITUATION DE LA TRÉSORERIE - FIN DE L'EXERCICE	 <u>53 684</u> \$	 <u>33 889</u> \$

CASAE - ACEEA INC.
ASSOCIATION CANADIENNE POUR L'ÉTUDE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIÈRS

31 MARS 2022

1. ORGANISATION

Le but de CASAE - ACEEA Inc. («l'Association») est la promotion de l'étude et de la recherche de l'éducation des adultes. L'Association a été incorporée selon la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Au cours de l'exercice 2015, l'Association a reçu la certification de prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. L'Association est enregistrée comme une charité exonérée d'impôt sous l'acte d'impôt de revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables de l'Association sont les suivantes:

(a) Constatation des produits

L'Association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagés ou les restrictions liées sont réglées. Les montants non dépensés sont inclus dans les produits reportés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les frais d'adhésion et les revenus et redevances de la RCÉÉA sont constatés à titre de produits dans l'exercice auquel ils se rapportent. Si les frais d'adhésion ou les revenus de la RCÉÉA sont reçus à l'avance pour un exercice ultérieur, ces produits sont reportés.

Les produits de congrès sont constatés dans l'exercice que le congrès a lieu. Si les produits de congrès sont reçus à l'avance pour un exercice ultérieure, ces produits sont reportés.

(b) Services de bénévole

L'Association reçoit des services de bénévole dont le montant ne peut pas être estimé. Par conséquent, aucune représentation de ces coûts a été incluse dans les états financiers.

(c) Estimations comptables

La préparation des états financiers, selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

CASAE - ACEEA INC.
ASSOCIATION CANADIENNE POUR L'ÉTUDE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

(d) Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Association se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir et des comptes à payer et charges à payer.

Évaluation

Les instruments financiers sont constatés à la juste valeur à la comptabilisation initiale et sont évalués ultérieurement au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le montant de la dépréciation ou de la reprise ultérieure est comptabilisé aux résultats.

3. RISQUES FINANCIERS ET CONCENTRATION DE RISQUES

La direction est d'avis que l'Association n'est pas sujette à des risques importants liés aux risques de taux d'intérêt, de liquidité, de marché, de change ou de crédit résultant de ses instruments financiers. Il n'y a eu aucune modification des expositions au risque par rapport à l'année précédente.

4. FRAIS DU SECRÉTARIAT

Les services administratifs et de secrétaire sont fournis par la Société canadienne pour l'étude de l'éducation (SCÉÉ). Un honoraire annuel est payé chaque année pour les services.

5. IMPACT DE LA COVID-19

L'impact de la COVID-19 sur le public depuis son épidémie à la mi-mars 2020 a été considérable. En réponse aux problèmes de santé persistants, l'Association s'est conformée aux directives gouvernementales en ce qui concerne les états d'urgence, les mesures de distanciation sociale et les fermetures obligatoires. Le gouvernement canadien a continué de mettre en œuvre des politiques d'assouplissement financier pour atténuer l'impact financier sur l'économie dans laquelle fonctionne l'Association, mais son efficacité reste à déterminer. L'impact financier sur l'Association de la COVID-19 est inconnu car l'impact potentiel sur les exploitations futures ne peut être déterminé. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers concernant l'impact potentiel d'événements futurs sur l'Association en raison de la COVID-19.